



COMMUNIQUÉ

AU CŒUR DES SECTIONS SYNDICALES

Le 25 février 2021

Contacts :

PETIT Joel, Secrétaire de Section CFDT PSA Douvrin, 06.99.09.77.59

VIRASSAMY Christine, Déléguée syndicale centrale CFDT PSA, 06.64.41.79.46



PSA Douvrin : La CFDT s'oppose à la décision de la direction du retrait de la fabrication du moteur EP (environ 300 salariés)

Lors du CSE ordinaire, à 8 heures 30, la Direction du site Stellantis de PSA Douvrin a informé les élus et les Syndicats, de façon brutale, de la délocalisation de la production de moteurs EP génération 3. La fabrication de cette motorisation va partir à l'usine d'Opel de Szentgottard, en Hongrie. La Direction de Stellantis (PSA) vient donc d'annoncer ce matin, la fin programmée du site de Douvrin à court terme.

C'est une douche froide pour la CFDT qui espérait pérenniser l'existence du site de Douvrin à travers cette production. Il restera sur le site, la fabrication des moteurs EB euro6 et DVR moteur diesel dont l'arrêt est prévu en 2022 et qui emploie 800 salariés. Les effectifs concernés par l'annulation de ce projet (EP Gen3) représentent environ 15 personnes en conception moteur et 300 personnes en production. Les postes de ces personnes vont être touchés à l'horizon de 2023.

La CFDT et les salariés de PSA Douvrin sont très amers d'autant que la Direction leur avait laissé espérer l'obtention de ce nouveau projet sous condition de leurs efforts permanents.

La CFDT a fustigé le fait d'avoir été mise devant le fait accompli alors qu'elle avait demandé, dès la création de Stellantis, dans une lettre au DRH Monde, Xavier Chéreau, la tenue d'un comité paritaire stratégique extraordinaire pour éclairer la vision stratégique et industrielle du nouveau groupe Stellantis. Elle déplore le manque de transparence et de loyauté de la Direction envers les partenaires sociaux. La CFDT regrette une fois de plus la délocalisation d'une activité industrielle en France, alors même qu'avant la création de Stellantis, elle affirmait haut et fort qu'elle ne fermerait pas d'usine. Elle a fait le choix de délocaliser sa production pour des raisons de coûts et de profits, mais au détriment de l'empreinte carbone, du fait du montage de ces motorisations hybrides sur des véhicules assemblés dans un périmètre plus près de Douvrin que de Szentgottard.

Par son choix, la Direction ne s'inscrit pas dans les orientations prises par le Gouvernement qui l'a incitée à soutenir la filière automobile française notamment par l'allègement des impôts de production, les investissements et l'achat en contrepartie de localisation d'activités liées à l'électrification des véhicules à forte valeur ajoutée.